

L'Union Syndicale de Branche de l'aide à domicile (USB Domicile) prend acte d'un premier pas vers la revalorisation des salaires mais se déclare inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif

Un signe encourageant envoyé au secteur lors de la conférence salarialeL'USB prend acte de l'effort d'augmentation du taux d'évolution de la masse salariale de la branche de l'...

L'USB prend acte de l'effort d'augmentation du taux d'évolution de la masse salariale de la branche de l'aide à domicile (USB Domicile) lors de la conférence salariale. Le taux d'évolution de la masse salariale est passé de 1,5% à 2,5%.

Malgré une promesse émise lors de la conférence salariale, l'USB se déclare inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif.

[Communiqué] L'Union Syndicale de Branche de l'aide à domicile (USB Domicile) prend acte d'un premier pas vers la revalorisation des salaires mais se déclare inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif

29 février 2020

Un signe encourageant envoyé au secteur lors de la conférence salarialeL'USB prend acte de l'effort d'augmentation du taux d'évolution de la masse salariale de la branche de l'...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://autre-rive.fr/actu-adedom/communiquelunion-syndicale-de-branche-de-laide-domicile-usb-domicile-prend-acte-dun>

Liens

[1] <https://autre-rive.fr/actu-adedom/communiquelunion-syndicale-de-branche-de-laide-domicile-usb-domicile-prend-acte-dun>